

Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'École de l'Épervière

Mercredi le 14 mai 2024 à 18h30

Classe de madame Mélanie (402)

Représentants (parents)

X Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents	X Hugo Girard
Jessica Ruminski	X Geneviève Caron-Crofton, substitut au comité de parents
X Caroline Moreau	X Patrick Dumais

Parents substitués

X Stéphanie Mathieu	Sophie Bayard
Marie-Ève Demers-Olivier	Marie-France Fortin

Membres du personnel

X Marianne Rioux, directrice	X Audrey Lamontagne, enseignante
X Marie-Claude Roy, enseignante	X Geneviève Bourque, enseignante
X Isabelle Têtu, Responsable en service de garde	
X Laurie Champagne Martineau, psychoéducatrice	

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Jolyane St-Pierre souhaite la bienvenue aux membres. Elle confirme qu'il y a quorum à 18 h 30 et la séance du conseil d'établissement débute.

23-24-58 2. Adoption du projet d'ordre du jour

Madame Jolyane St-Pierre fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par madame Isabelle Têtu et **APPUYÉE** par Madame Caroline Moreau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-59

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 13 mars 2024. Lecture du compte-rendu de la séance extraordinaire du 24 avril 2024.

Une brève lecture est faite aux membres.

Aucune modification à apporter.

Il est PROPOSÉ par madame Geneviève Bourque et **APPUYÉE** par madame Audrey Lamontagne d'adopter le procès-verbal du 13 mars 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Informations de la direction

Madame Marianne Rioux informe les membres avoir eu la confirmation que le projet d'agrandissement de l'école allait pouvoir débuter prochainement.

a) Camp de jour

Madame Marianne Rioux attend la confirmation de la municipalité (ils analysent les possibilités) concernant l'utilisation du pavillon des Prés pour la tenue du camp de jour. De plus, notre école accueille le camp de littératie. Il ne sera pas possible d'utiliser le pavillon Boréal cet été étant donné les travaux d'agrandissement prévus sous peu.

b) Suivi organisation scolaire (2^e portrait)

Madame Marianne Rioux indique que le portrait de l'organisation scolaire de notre école n'a pas changé par rapport au 1^{er} portrait, à part 2 nouvelles arrivées.

1 groupe de préscolaire 4 ans

4 groupes de préscolaire 5 ans

3 groupes de 1^{ère} année

3 groupes de 2^e année

3 groupes de 3^e année

3 groupes de 4^e année

23-24-60

c) Campagne de financement

Madame Marianne Rioux explique que la campagne de financement pour le spectacle d'humour ne fonctionne pas bien, entre 40 et 50 billets ont été vendus seulement.

Madame Marianne Rioux souligne que l'on doit réfléchir à l'implication des parents du programme hockey. Elle mentionne également l'implication de madame Jolyane St-Pierre

pour cet évènement, elle a travaillé d'arrache-pied tout au long de la présente année scolaire.

Madame Marianne Rioux indique qu'à ce jour, si on annule le spectacle, on perd 2000\$ et si l'évènement a lieu, on perd environ 5000\$.

Madame Marianne Rioux a besoin d'entendre les membres du conseil d'établissement sur ce sujet.

Madame Audrey Lamontagne mentionne que les gens vont prioriser le rodéo qui a lieu la même fin de semaine que le spectacle.

Monsieur Hugo Girard ajoute qu'il est allé personnellement dans un garage de Saint-Agapit et que le personnel ne savait même pas qu'il y avait un show d'organisé.

Madame Audrey Lamontagne suggère de solliciter des entreprises pour acheter et faire tirer des billets.

Madame Isabelle Têtu mentionne que c'est une bonne idée mais qu'on est un peu trop proche du spectacle pour le faire.

Madame Jolyane St-Pierre pense que cela peut encore se faire si on le fait dès maintenant.

Madame Audrey Lamontagne pense qu'on est mieux d'annuler que de payer plus.

Madame Jolyane St-Pierre ajoute que plusieurs personnes souhaitaient acheter les billets le jour-même, ce qui est stressant.

Madame Audrey Lamontagne ajoute que même si on a des idées pour augmenter le nombre de billets achetés, il est trop tard pour les mettre en œuvre, on risque de perdre de l'argent.

Madame Jolyane St-Pierre mentionne qu'uniquement les frais d'artistes sont à payer à moitié si on annule.

Monsieur Patrick Dumais ajoute qu'il annulerait lui aussi le spectacle. Il voit mal comment on pourrait vendre autant de billets pour être rentables en si peu de temps.

Madame Isabelle Têtu fait une parenthèse : l'an prochain, on pourrait organiser un souper-spaghetti familial, avec un spectacle incluant les enfants.

Madame Laurie Champagne-Martineau demande quelle implication peut-on demander aux familles qui sont dans le programme hockey?

Madame Marianne Rioux mentionne que madame Jolyane St-Pierre met tout son cœur dans ce programme et le comité de financement et patauge fort, pourquoi on ne chargerait pas davantage aux parents?

Madame Marianne Rioux mentionne qu'il faut statuer présentement si on va de l'avant ou pas avec le spectacle d'humour.

Monsieur Hugo Girard pense qu'il faut reconnaître que ce n'est pas un succès, qu'il serait judicieux d'organiser une rencontre avec les parents du programme afin de les informer qu'on a essayé de faire une campagne de financement mais que cela n'a pas fonctionné.

Madame Stéphanie Mathieu ajoute qu'il serait bien de séparer les campagnes de financement cour d'école et hockey pour l'année scolaire 2024-2025.

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Lamontagne et **APPUYÉE** par Madame Stéphanie Mathieu d'annuler le spectacle d'humour du 25 mai 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

d) Direction 2024-2025

Madame Marianne Rioux annonce au conseil d'établissement que madame Julie Lessard poursuivra le mandat à l'école de l'Épervière au 1^{er} juillet 2024.

e) Planification – manuels scolaires

Madame Marianne Rioux informe les membres qu'on ne va pas reconduire l'accueil technique en septembre prochain.

On doit choisir entre faire livrer les manuels scolaires à l'école et facturer aux parents ou demander aux parents d'aller récupérer les manuels à la librairie Copsco.

Le choix pour cette année est de commander les manuels scolaires à l'école directement.

f) Mesure d'aide aux parents

Madame Marianne Rioux informe les membres que les jeux Djeco Piratatak et Diamoniak sont arrivés aujourd'hui. Il nous reste seulement à rajouter un petit mot pour faire la distribution à nos élèves.

g) Activités de fin d'année

Madame Marianne Rioux informe les membres qu'un budget est alloué pour l'activité de fin d'année. L'activité va rester au sein de l'école (mister freez, tirage...).

Monsieur Jérémie Prémont a proposé une sortie au centre multifonctionnel de Saint Apollinaire, on aurait seulement à payer le transport. Il faudra faire une résolution par courriel quand on aura l'accord des enseignants pour cette activité.

h) Activité accueil préscolaire – 10 mai 2024

Madame Marie-Claude Roy explique que l'accueil du préscolaire 4 ans et 5 ans s'est très bien déroulé.

Maternelle 4 ans : moins nombreux que les autres années, très belle participation.

Maternelle 5 ans : de belles activités également.

Le tour d'autobus à la fin des activités a été apprécié par tous.

i) Financement avec les Lions (comité)

Madame Jolyane St Pierre et madame Marianne Rioux ont rencontré quelques membres du Club Lions de Saint-Agapit. Ces derniers sont volontaires pour collaborer aux prochaines campagnes de financement pour la cour d'école.

Madame Jolyane St Pierre mentionne qu'on pourrait faire un comité pour la cour d'école, moitié parents, moitié Lions.

j) Date AGA des parents rentrée 2024

Madame Marianne Rioux mentionne aux membres que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 4 septembre 2024.

k) Promutuel

Monsieur Patrick Dumais a présenté le projet de la cour de notre école et nous sommes rendus au vote du public. Il serait judicieux d'envoyer un message aux parents pour leur demander de participer aux votes.

5. Points pour adoption

23-24-61 a) budget prévisionnel 2024-2025

Madame Marianne Rioux présente le budget, voir annexe A.

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Lamontagne et **APPUYÉE** par Madame Marie-Claude Roy d'adopter le budget prévisionnel tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-62 b) Consultation des élèves

Madame Marianne Rioux informe les membres qu'on doit consulter les élèves au moins une fois dans l'année scolaire.

Madame Isabelle Têtu propose de les consulter pour l'activité de fin d'année.

Madame Marianne Rioux propose de les interroger sur les jeux qu'ils aimeraient faire pendant les récréations.

Il est PROPOSÉ par madame Geneviève Bourque et **APPUYÉE** par Madame Caroline Moreau d'interroger les élèves sur l'activité de fin d'année.

ADOPTÉ à l'unanimité

6. Points pour approbation

23-24-63 a) Répartition du temps des spécialités

L'annexe B est présentée par madame Marianne Rioux.

Il est PROPOSÉ par monsieur Hugo Girard et **APPUYÉE** par Madame Audrey Lamontagne d'adopter la répartition du temps des spécialités tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-64 b) Rentrée progressive 2024-2025 au préscolaire

L'annexe C est présentée par madame Marianne Rioux.

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy et **APPUYÉE** par madame Audrey Lamontagne d'adopter les modalités de rentrée progressive tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-65 c) PPP Hockey

Madame Marianne Rioux informe les membres que le programme se poursuivra l'année prochaine.

Il est PROPOSÉ par madame Caroline Moreau et **APPUYÉE** par madame Geneviève Bourque d'adopter la continuité du programme hockey pour 2024-2025.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-66 d) Frais pour le PPP hockey

Madame Marianne Rioux demande aux membres leurs avis concernant l'état financier 2024-2025, à savoir si on garde les frais chargés aux parents à 250\$ ou si on augmente à 300\$. Elle souhaite entendre les membres à ce sujet.

Madame Geneviève Bourque mentionne que vu que les modalités pour l'année 2024-2025 ont déjà été envoyées aux parents, elle ne changerait pas les tarifs pour l'année à venir.

Il est PROPOSÉ par madame Caroline Moreau et **APPUYÉ** par Monsieur Patrick Dumais de garder le statu quo concernant le frais de 250\$ chargé aux parents pour le programme hockey de l'année scolaire 2024-2025

ADOPTÉ à l'unanimité

7. Rapport du comité de parents

i. Anglais intensif

Madame Jolyane St-Pierre mentionne que le modèle d'anglais intensif ne pourra plus se faire dans les écoles du CSSDN selon le modèle 5 mois/5 mois. Les principales raisons sont les suivantes : déménagement des élèves en cours d'année, pénurie de personnels. Cette décision sera effective dès la rentrée 2024-2025.

ii. Représentant C.A. – district 2

Un nouveau représentant a été nommé.

iii. Politique 3.13 (maintien/service dans les écoles)

Madame Jolyane St-Pierre explique que le CSSDN doit adopter une politique portant sur le maintien ou la fermeture de ses écoles.

- iv. Lettre d'appui présenté à la fédération des comités de parents pour modification du traitement actuel des situations de violence/intimidation

Le comité de parents a reçu un courrier afin de demande l'appui du comité sur le harcèlement et la violence dans les écoles

Une résolution a également été faite afin de ne plus indiquer de marques sur les listes de fournitures scolaires.

8. Courriers et informations diverses

Aucun courrier.

9. Coups de cœur

Madame Marianne Rioux a un coup de cœur pour madame Jolyane St-Pierre qui tient le programme de hockey à bout de bras, met de la vie dans notre école et est très impliquée.

Madame Marianne Rioux ajoute un coup de cœur pour madame Isabelle Têtu et le service de garde. Madame Isabelle Têtu octroie un budget pour les enseignants afin d'acquérir l'achat de 5 tables en U.

Monsieur Hugo Girard mentionne un coup de cœur pour la semaine du service de garde, les enfants ont éprouvé beaucoup de plaisir.

Madame Jolyane St-Pierre tient à remercier madame Marianne Rioux pour sa présence au sein de l'école.

10. Période de questions

Madame Marianne Rioux propose 2 choix pour la dernière séance du conseil d'établissement.

Choix 1 Restaurant Angus

Choix 2 boîte à lunch

Les membres ont émis le souhait d'aller au restaurant Angus.

11. Varia

- a) publicité course de tacots

Madame Marianne Rioux informe les membres qu'on a reçu une publicité du club Lions de St-Agapit à distribuer aux enfants.

23-24-67 12. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par madame Caroline Moreau **APPUYÉE** par madame Geneviève Bourque de lever l'assemblée à 20h27.

ADOPTÉ à l'unanimité

Jolyane St-Pierre, présidente



Marianne Rioux, directrice

